

**Mon établissement sur le chemin
de l'égalité filles garçons**



**Edition
2023**

Livret de jeu

Réalisation : Cyril Naudin
Décembre 2018 - MàJ : décembre 2022
Images du plateau de jeu, des cartes et du livret : Freepik
Données statistiques des cartes « Quiz » :
« Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – Édition 2022 »

Ce jeu a pour objectif de permettre à l'équipe d'un établissement scolaire, collège ou lycée, de faire le point sur les actions et les dispositifs mis en œuvre pour l'éducation à l'égalité filles garçons et au respect mutuel.

Matériel



Un plateau de jeu

La piste représente le chemin vers l'égalité filles garçons de l'établissement scolaire. Elle passe par différents espaces du collège ou du lycée.

Des cartes « Quiz »

Des questions sur les personnalités, les dates et les chiffres de l'égalité femmes hommes.



Un dé et des pions



Règles du jeu

Ce jeu peut se jouer en équipe. Un membre de l'équipe est désigné « animateur ou animatrice » : c'est lui qui sera chargé du présent « Livret de jeu ».

Mode de jeu « rapide »

Les autres joueurs prennent un pion chacun qu'ils placent sur la case « Bienvenue ».

Premier tour de jeu

Le plus jeune commence et lance le dé. Il avance son pion d'autant de cases que de points sur le dé. Puis c'est au tour de son voisin de droite.

Second tour de jeu et suivants

Une fois que tous les joueurs ont avancé leur pion, c'est de nouveau au tour du premier joueur mais cette fois-ci, l'animateur ou l'animatrice lit la fiche du « Livret de jeu » correspondant au numéro de la case sur laquelle se trouve le pion. Là, deux possibilités :

- ⇒ Si le joueur valide les conditions « **VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS** » (conditions précisées en bas de la fiche du « Livret de jeu »), il peut lancer le dé (puis c'est au tour du joueur suivant).
- ⇒ Sinon, il doit tirer une **carte « Quiz »** et y répondre
 - ⇒ Si la réponse est correcte, le joueur peut lancer le dé (puis c'est au tour du joueur suivant).
 - ⇒ Si la réponse n'est pas correcte, il passe son tour et devra de nouveau tirer une carte « Quiz » au prochain tour

Fin de partie

Le jeu s'arrête lorsque tous les pions sont arrivés sur la case « Egalité filles garçons ».

Mode de jeu « complet »

Les autres joueurs constituent une seule équipe représentée par un pion placé sur la case « Bienvenue ». Le dé n'est pas utilisé : le pion devra aller sur toutes les cases du parcours.

Pour chacune des cases, l'animateur ou l'animatrice lit la fiche du « Livret de jeu » correspondant au numéro de la case sur laquelle se trouve le pion. Là, deux possibilités :

- ⇒ Si les conditions « **VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS** » sont validées (conditions précisées en bas de la fiche du « Livret de jeu »), le pion peut avancer d'une case
- ⇒ Sinon, un joueur de l'équipe doit tirer une **carte « Quiz »** et y répondre
 - ⇒ Si la réponse est correcte, le pion avance d'une case
 - ⇒ Si la réponse n'est pas correcte, un autre joueur de l'équipe tire une autre carte « Quiz » (et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une bonne réponse soit donnée).

Fin de partie

Le jeu s'arrête lorsque le pion est arrivé sur la case « Egalité filles garçons ».

Remarques importantes

Dans ce jeu, les sujets abordés sont localisés dans des espaces spécifiques de l'établissement : par exemple, dans la fiche 7, le « projet d'établissement » est abordé lorsque le pion se trouve dans les bureaux de la direction. Ce choix ne signifie pas que nous considérons que le projet d'établissement ne concerne que la direction. De même, dans la fiche 34, l'éducation à la sexualité est abordée alors que l'équipe de jeu se trouve à l'infirmerie : cela ne veut pas dire que nous considérons que l'éducation à la sexualité ne concerne que l'infirmier ou l'infirmière.

D'autre part, le présent livret ne saurait prétendre aborder tous les leviers permettant d'agir pour l'égalité filles garçons dans le cadre d'un EPLE.

1



Vous êtes à l'entrée de l'établissement

Des noms

En France, quand une rue met une personnalité à l'honneur, c'est un homme dans 94% des cas . Et pour les établissements scolaires, la situation n'est pas plus favorable. En 2015, les journalistes du Monde ont analysé plus de 67 000 noms d'écoles, de collèges et de lycées. Leur conclusion est claire : « **L'école publique ne laisse qu'une place dérisoire aux grandes femmes de l'histoire.** »

L'article L421-24 du Code de l'Education précise que « *la dénomination ou le changement de dénomination des établissements publics locaux d'enseignement est de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement* ».



Votre établissement a fait le choix (ou a en projet) de donner à des salles le nom de femmes célèbres :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

2



Vous êtes à l'entrée de l'établissement

Un établissement : des femmes et des hommes

En 2021-2022, les femmes représentaient 64,9% des certifiés, 55,1% des personnels de direction, 77,2% des personnels administratifs et 95,5% des personnels sociaux et de santé (cf. [« Repères et références statistiques » - DEPP - 2022](#)).

Environ 80% des enseignants de lettres sont des femmes, plus de 87% en langues, 50% en histoire-géographie, moins de 45% en mathématiques, 70% en arts plastiques, 42% en EPS et 14,6% en technologie.

Et dans votre établissement, quelle est la situation ?



Votre établissement élabore chaque année des statistiques indiquant le pourcentage d'hommes et de femmes dans ses personnels :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

3



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Dans le Code de l'Éducation

« Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur (...) contribuent à **favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation.** »

[Article L121.1](#)

« Une information consacrée à **l'égalité entre les hommes et les femmes**, à la **lutte contre les préjugés sexistes** et à la **lutte contre les violences faites aux femmes** et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. »

[Article L312-17-1](#)

« L'école, notamment grâce à un enseignement moral et civique, fait acquérir aux élèves le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité **entre les femmes et les hommes** ainsi que de la laïcité. »

[Article L311-4](#)

Vous avez conscience que l'éducation à l'égalité filles garçons est au cœur de la mission que la Nation fixe à l'école (« faire partager aux élèves les valeurs de la République ») :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

4



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Charte de la Laïcité à l'école

La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.



Vous avez reconnu l'article 9 de la [Charte de la laïcité à l'école](#). Celle-ci est affichée à l'entrée de votre établissement (voire même dans chaque salle de classe). Elle fait l'objet d'un travail spécifique avec les élèves chaque année permettant à ceux-ci de s'en approprier le sens :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

5



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Projet d'établissement et labellisation

La « [Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2019-2024](#) » incite « **les chefs et cheffes d'établissements à intégrer la question de la mixité des filières et de l'égalité de genre dans le projet d'établissement** ».

Un établissement peut également demander à être labellisé « égalité filles garçons » (cf. [circulaire du 10-3-2022](#)).



Votre projet d'établissement comporte un volet « égalité filles garçons » ou intègre cette dimension dans chacun des actions conduites : BRAVO !

Votre établissement s'engage dans une démarche de labellisation « égalité filles garçons » :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

6



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

CESCE : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Le CESCE « a pour mission globale d'inscrire l'éducation à la santé, à la citoyenneté et au développement durable dans chaque projet d'établissement approuvé par le conseil d'administration. » ([article L421-8 du Code de l'éducation](#))

« Ce comité contribue à l'éducation à la citoyenneté, à la transmission des valeurs et des principes de la République, à la promotion du principe de laïcité et au soutien des initiatives de prévention et de lutte contre toutes les formes de discrimination, en associant les enseignants, les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs. ».

Il est l'instance centrale pour construire, piloter et évaluer un projet cohérent et efficace d'éducation à l'égalité filles garçons.



Vous n'avez jamais entendu parlé du CESCE : retournez à la case départ !

Vous avez connaissance des actions conduites par le CESCE en matière d'éducation à l'égalité filles garçons :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

7



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Instances

Pour escompter produire des effets, les actions d'éducation à l'égalité filles garçons doivent bénéficier de l'engagement de l'établissement dans son ensemble, sans lequel elles risquent de n'apparaître que comme des initiatives individuelles dont la légitimité peut être contestée. Cet engagement doit être manifeste, explicite et réitéré. Il nécessite un **plan d'action cohérent** veillant à intervenir sur plusieurs facteurs, à construire une culture commune et des compétences collectives, à garantir l'acceptabilité sociale des projets et à évaluer leurs effets dans la durée.



Le CA, le Conseil Pédagogique, le CVC/CVL sont régulièrement sollicités pour définir, suivre et évaluer le plan d'action de l'EPL pour l'égalité filles garçons :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

8



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Référent ou référente égalité filles garçons

Depuis la rentrée 2018, chaque établissement nomme un [référent égalité](#). Son rôle consiste à diffuser une culture de l'égalité au sein de l'école par :

- l'information et des actions éducatives auprès des élèves et des équipes éducatives;
- la mobilisation à l'occasion du 25 novembre et du 8 mars ;
- le développement d'interventions d'associations promouvant l'égalité entre les filles et les garçons.



Vous et vos collègues connaissez le référent égalité filles garçons de l'établissement :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Associer les parents

« Lutter contre les sources d'inégalités et contre les inégalités de droits et de traitements entre les filles et les garçons, ce n'est ni supprimer les différences, ni manipuler l'identité des enfants. Au niveau national comme au niveau local, on doit se soucier de l'information des parents en vue de gagner leur adhésion » (Inspection générale - rapport de 2014).



Lors des réunions de rentrée, vous rappelez que l'Ecole poursuit des objectifs d'égalité et qu'elle proscrit et doit prévenir toutes les discriminations. Durant l'année scolaire, vous communiquez auprès des parents sur les actions conduites pour l'égalité filles garçons en explicitant les enjeux :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

10



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Participation à la journée du 1er jeudi de novembre

Depuis 2015, le premier jeudi du mois de novembre est consacré à la [journée nationale de lutte contre le harcèlement](#). Cette campagne a plusieurs objectifs : la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels pour permettre une détection précoce des situations, une meilleure prise en charge des victimes et des groupes d'élèves impliqués et une prévention au service de l'amélioration du climat scolaire.



Votre établissement a participé ou envisage de participer à cette journée :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

11



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Participation à la journée du 25 novembre

Le 17 décembre 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 25 novembre [Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.](#)

En France, [1 femme décède tous les 2 jours et demi, victime de son conjoint.](#) Chaque année, plus de 200.000 femmes sont victimes de violences physiques au sein du couple.



Votre établissement a participé ou envisage de participer à la journée du 25 novembre :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

12



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Participation à la journée du 8 mars

La [Journée internationale des droits des femmes](#) trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XXe siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

Le 8 mars est une journée de rassemblements à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes.

C'est aussi l'occasion de mobiliser en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie politique et économique.



Votre établissement a participé ou envisage de participer à la journée du 8 mars :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Plan de prévention du harcèlement

[L'article R. 421-20 du code de l'éducation](#) prévoit que le conseil d'administration adopte un **plan de prévention de la violence**. La **prévention du harcèlement** doit y être intégrée. Ce programme est régulièrement évalué pour être amendé si nécessaire. Il est mis en œuvre dans le cadre du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).



Votre établissement dispose d'un plan de prévention du harcèlement. Celui-ci intègre un axe spécifique pour lutter contre les violences à caractère sexiste :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

14



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Concours

Chaque année, de nombreux concours permettent d'engager les élèves dans des projets d'éducation à l'égalité filles garçons. Citons notamment :

- [Les Olympes de la Parole](#)
- [Buzzons contre le sexisme](#)
- [Zéro Cliché](#)
- [Prix jeunesse pour l'égalité](#)
- [Science Factor](#)
- [Ethic'action](#)



Votre établissement participe à l'un de ces concours :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

15



Vous êtes dans les bureaux de la direction.

Formation

Chaque année, le Plan Académique de Formation comporte plusieurs modules sur l'égalité filles garçons.

D'autre part, dans le cadre des Formations d'Initiatives Locales, chaque établissement peut solliciter le chargé de mission académique pour construire des modules adaptés aux besoins spécifiques de l'EPL.



Des enseignants de votre établissement vont participer ou ont déjà participé à des formations sur l'égalité filles garçons ou vous envisagez de proposer un module sur l'égalité filles garçons dans le cadre des FIL :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



La fabrique des garçons

Dans son ouvrage « La fabrique des garçons », Sylvie Aryal souligne que, dans les collèges, **80 % des élèves sanctionnés sont des garçons**. L'auteure montre que « *la sanction consacre ce qu'elle prétend combattre : une identité masculine caricaturale qui s'exprime par le défi, la transgression, les conduites sexistes, homophobes et violentes* ».



Votre établissement dispose de données annuelles précises et genrées (part des filles et des garçons) sur les punitions, les sanctions, les auteurs d'incidents, les victimes, la part des incidents à caractère sexiste et homophobes ;

Et/ou le règlement intérieur de l'établissement aborde explicitement les violences sexistes ;

Et/ou tous et toutes les adultes de l'établissement sont mobilisés pour lutter contre la banalisation des comportements sexistes :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE SUR LE CHEMIN

DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

17



Vous êtes à la vie scolaire.

Mon CVC / CVL s'engage !

Depuis novembre 2019 et le Grenelle contre les violences conjugales, les établissements du second degré doivent chaque année, conduire un diagnostic sur l'égalité filles-garçons et sur l'état des violences sexistes. Ce diagnostic est réalisé en partenariat avec le référent « égalité filles-garçons » de l'établissement et les élèves délégués des conseils de vie collégienne et lycéenne, à partir du guide « **Mon CVC/CVL s'engage** »



Votre établissement conduit chaque année ce diagnostic au sein du CVC/CVL :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Qui dois-je appeler ?

Un élève est malade et il ne peut rester dans l'établissement. La vie scolaire appelle les parents : mais qui choisit-on d'appeler ? Le « responsable légal » à contacter en priorité, tel que cela apparaît sur Pronote ou la mère (parce que l'on cède au stéréotype de genre selon lequel les femmes savent mieux s'occuper des enfants que les hommes).

Et si un élève perturbe la vie dans l'établissement par son comportement, va-t-on appeler sa mère ou bien cette fois-ci joindre le père (parce que l'on cède au stéréotype de genre selon lequel les hommes représentent l'autorité et sont plus fermes que les femmes, elles plus douces) ?



Si vous pensez que ces stéréotypes n'ont aucune influence dans votre établissement, reculez d'une case (parce qu'il est très probable que vous vous trompiez).

Si ces questions ont fait l'objet d'une réflexion avec l'équipe vie scolaire,

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Vous êtes au CDI.

Statistiques genrées

Selon les recherches conduites par Keith Topping, professeur à l'Université de Dundee (recherches portant sur 10% des enfants du Royaume Uni), non seulement les garçons, à l'adolescence, lisent beaucoup moins que les filles, mais ils choisissent de surcroît des livres plus faciles et sautent des pages. La raison ? Le stéréotype de genre voulant que la littérature, c'est pour les filles et que faire preuve d'appétence pour la lecture au collège ou au lycée, c'est mettre en jeu sa virilité.

Le CDI est donc un lieu stratégique pour avancer vers l'égalité filles garçons.



Votre établissement dispose d'un bilan annuel des emprunts et de la fréquentation du CDI avec des pourcentages filles / garçons

Et/ou votre établissement a réfléchi à un projet pour inciter notamment les garçons à fréquenter le CDI

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE SUR LE CHEMIN

DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



EMI : éducation aux médias et à l'information

Les médias sont encore aujourd'hui des vecteurs particulièrement puissants des stéréotypes de genre. Certaines publicités continuent à faire de la femme un objet. Et à la télévision, le temps de parole des femmes n'est que de 35% (cf. [« La représentation des femmes à la télévision et à la radio - Rapport sur l'exercice 2020 »](#) - CSA).

Un travail de décryptage des stéréotypes de genre dans les médias est donc essentiel.



Votre établissement mène une démarche autour de l'éducation aux médias et à l'information qui intègre une dimension de repérage et de déconstruction des stéréotypes de genre :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

Et de surcroît, votre établissement participe au concours « Zéro cliché » du CLEMI : BRAVO !



Littérature de jeunesse

Pour déconstruire les stéréotypes de genre, il est important de proposer aux filles comme aux garçons des « modèles » diversifiés. Et la littérature est un outil redoutable pour cela.

Des maisons d'édition, des bibliothécaires et des associations ont relevé le défi en proposant des livres (documentaires, romans, recueil de poésie, pièce de théâtre...) offrant aux adolescents des modèles alternatifs à ceux emprunts de stéréotypes



Votre CDI a une stratégie de repérage, d'acquisition et de valorisation de tels ouvrages :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Manuels

De nombreuses recherches ont étudié les manuels scolaires. Les résultats sont sans appel : ces outils pédagogiques participent à la représentation genrée de notre société et à la persistance des représentations stéréotypées.

Par exemple, dans les manuels de mathématiques de terminale étudiés par le [Centre Hubertine Auclert en 2012](#), les élèves ne rencontrent que 3,5% de femmes dans les personnages historiques cités. Quant aux personnages inventés pour les énoncés des problèmes, il y a 1 femme pour 5 hommes.



Dans votre établissement, on utilise les manuels en s'attachant à contrebalancer les stéréotypes qui y sont présents :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Vous êtes dans les salles STEM (science, technology, engineering, and mathematics).

Mathématiciennes

Pythagore, Thalès, Gauss, Euclide, Fermat, Ptolémée...

Il n'est pas difficile de citer le nom d'un mathématicien célèbre.

Par contre, êtes-vous capable de citer celui d'une mathématicienne ? Non ? Et à votre avis pourquoi ? Parce que les femmes n'auraient rien fait de marquant en mathématiques ? Parce qu'elles n'auraient pas la « bosse des maths » ?

Et les filles, comment peuvent-elles envisager de se projeter dans une carrière scientifique alors qu'elles n'ont à leur disposition aucun modèle auquel s'identifier ?



Si votre établissement a conduit (ou envisage de conduire) un projet pour rendre visible les mathématiciennes (rencontre avec une chercheuse, exposition, ...) :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Vous êtes dans les salles STEM (science, technology, engineering, and mathematics).

La menace du stéréotype

Connaissez-vous les travaux de Pascal Huguet Isabelle Régnier ? Ils ont présenté une [figure complexe](#) comme étant le support d'un test de géométrie à un groupe mixte d'élèves et la même figure comme le support d'un test de dessin. Aux deux groupes, ils ont demandé de mémoriser la figure pendant un temps limité puis de la reproduire de mémoire. Résultats : les filles se sont avérées peu performantes dans l'exercice de géométrie et très performantes dans l'exercice de dessin. Quant aux garçons, leurs résultats n'ont varié que très peu.

C'est une illustration de la « **menace du stéréotype** » : sous l'influence du stéréotypes prétendant que les filles ne sont pas bonnes en maths, celles-ci ressentent de l'anxiété face à l'exercice de géométrie ce qui diminue leur performance, stress qui n'est pas présent quand la situation est présentée comme relevant du dessin.



Si vous êtes conscients de cette « menace du stéréotype » :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

25



Vous êtes dans les salles STEM (science, technology, engineering, and mathematics).

Numérique : que pour les garçons ?

Connaissez-vous Ada Lovelace ? Elle réalisa le premier programme informatique et elle est considérée comme la pionnière des sciences du numérique.

Pourtant, aujourd'hui, le secteur du numérique est délaissé par les filles. En 2019, seulement 19% des étudiants des écoles d'informatique sont des femmes.



Si vous êtes conscients des freins à l'accès des filles aux filières informatiques et numériques (et si vous avez en particulier lu [l'étude réalisée sur ce sujet par le Centre Hubertine Auclert](#)) :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

26



Vous êtes dans les salles STEM (science, technology, engineering, and mathematics).

Devenir ingénieure

Selon l'enquête réalisée par l'association « [Femmes Ingénieures](#) », en 2018, sur 930 000 ingénieurs de moins de 65 ans, on comptait près de 205 000 femmes soit 22%.

Chez les moins de 30 ans près de 30% des ingénieurs sont des femmes.

La situation évolue positivement mais le chemin vers la parité est encore long.



Votre établissement mène des actions pour inciter les filles à s'orienter vers des carrières d'ingénieur (partenariat avec l'association « Femmes ingénieures », rencontre avec des ingénieures, exposition, ...) :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Lesson studies

La démarche de « Lesson Studies » consiste, pour un groupe de professeurs, à préparer ensemble une séquence d'enseignement sur un problème qui les intéresse avec l'aide de la littérature scientifique et éventuellement d'experts. Elle se déroule de la façon suivante :

- **choix** d'une question de recherche
- appel à la **littérature scientifique** ou à des experts
- **préparation collective** de la séquence
- **séquence** : un des membres du groupe la conduit pendant que les autres observent attentivement l'apprentissage des élèves.
- **discussion** des résultats récupérés avant, pendant et après la séquence : Qu'avons-nous observé ? Que pouvons-nous en déduire ?
- **conclusion provisoire** et éventuellement **nouvelle expérimentation** (ou nouvelle question de recherche)
- **diffusion** des résultats.

Les enseignants expérimentent la démarche des « lessons studies » en choisissant une question de recherche en lien avec l'égalité filles garçons (par exemple, « comment construire une répartition égalitaire de la parole en cours de mathématiques (quantitativement et qualitativement) ? ») :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Pygmalion

À la fin des années 60, Leonore Jacobson et Robert Rosenthal ont fait passer un test de QI à l'ensemble des élèves d'une école de San Francisco. Ils se sont ensuite arrangés pour que les enseignants prennent connaissance des résultats (en faisant croire à une erreur de transmission de courrier). Mais ces résultats étaient volontairement erronés : les notes étaient distribuées aléatoirement pour que 20% des élèves se voient attribuer un résultat surévalué. À la fin de l'année, les élèves ont repassé le test. Résultat : les 20 % surévalués ont amélioré de 5 à plus de 25 points leurs performances au test d'intelligence !

Jacobson et Rosenthal ont mis en évidence l'**effet Pygmalion** : une prophétie autoréalisatrice qui provoque une amélioration des performances d'un sujet, en fonction du degré de croyance en sa réussite venant d'une autorité ou de son environnement.



Vous (et vos collègues) avez connaissance de l'effet Pygmalion :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Métiers du professorat et de l'éducation

« Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les **stéréotypes** et les discriminations de tout ordre »

« Promouvoir **l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes** »

« Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les **violences scolaires**, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance »



Vous connaissez ces items du [référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#) :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Genre et prise de parole dans la classe

Dans les années 1970, plusieurs études (dont celles de Brophy & Good) ont mis en évidence un déséquilibre dans la répartition de la parole en classe entre les filles et les garçons : 2/3 d'interactions pour les garçons, 1/3 pour les filles.

Des études plus récentes ont légèrement relativisé ces chiffres, tout en soulignant que « *le sexe de l'élève a un effet significatif sur les interactions initiées par l'élève : les filles engagent spontanément moins d'interactions avec l'enseignant que les garçons* » (Annette Jarlégan, Youssef Tazouti and André Flieller 2011).

De plus, plusieurs études soulignent que l'on a tendance à interroger les filles quand il s'agit de restituer des connaissances, et les garçons quand il s'agit de créer des savoirs nouveaux.



Vous avez conscience de ces phénomènes ; vous avez le souci de réguler les prises de parole spontanée et d'interroger les élèves, de manière égalitaire, sur le plan quantitatif et qualitatif :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Double standard

Nicole Mosconi, spécialiste de sciences de l'éducation, le souligne : « *Inconsciemment, les enseignants jugent filles et garçons selon un " **double standard** ". Cela est vrai pour les performances mais aussi pour les comportements des élèves : l'indiscipline des garçons est tolérée, vue comme un comportement fâcheux mais inévitable, alors qu'elle est stigmatisée et rejetée parfois violemment chez les filles dont on attend la docilité. Le double standard joue aussi sur l'appréciation des capacités des élèves.* ». Ainsi, les filles « travaillent », les garçons « ont des capacités » inexploitées.



Dans votre établissement, les [bulletins scolaires](#) sont renseignés avec le souci de ne pas verser dans ce « double standard » :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Vous êtes en salle d'arts plastiques.

Arts plastiques et égalité filles garçons

Le travail sur l'image en arts plastiques contribue à construire un appareil critique permettant aux élèves une réflexion sur les stéréotypes et leurs traductions picturales.

Les œuvres rencontrées par les élèves permettent de faire s'interroger spécifiquement ceux-ci sur l'invisibilité des femmes artistes et de leurs œuvres.

Enseignement pratique, l'organisation des activités (rangement, nettoyage des outils) est confrontée aux habitudes de comportement des élèves. C'est donc l'occasion d'interroger « en actes » les habitudes inégalitaires dans la répartition des tâches entre filles et garçons.



Vous êtes persuadés que les arts plastiques contribuent efficacement à l'éducation à l'égalité filles garçons :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Toutes et tous engagés

Eduquer à l'égalité filles garçons et au respect mutuel ne peut être que l'affaire du CPE, de l'infirmier et de quelques enseignants militants.

Inscrite dans la loi, cette éducation concerne tous les adultes de l'établissement, engagés dans une démarche cohérente. Ainsi, quelle pertinence de conduire des séquences spécifiques sur le repérage et la déconstruction des stéréotypes de genre si, au quotidien, les élèves ne croisent systématiquement que des femmes (en tablier rose ou mauve) nettoyant les salles de cours et des hommes en bleu de travail chargés de transporter du mobilier ?



Dans votre établissement, l'ensemble des personnels, enseignants et non-enseignants, sont engagés dans une dynamique d'éducation à l'égalité filles garçons :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Éducation à la sexualité

« L'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs humanistes de liberté, d'égalité et de tolérance, de respect de soi et d'autrui » [[circulaire n° 2018-111 du 12-9-2018](#)]

Elle est notamment l'occasion, au collège et au lycée, de travailler sur « l'impact des stéréotypes et rôles sexués, la prévention des violences sexistes et sexuelles et l'égalité filles-garçons ».

L'éducation à la sexualité prend place dans le cadre des différents enseignements et à l'occasion de séances spécifiques.



Votre établissement œuvre pour que chaque élève bénéficie des [trois séances annuelles d'éducation à la sexualité](#) prévues par l'article L312-16 du Code de l'Éducation :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Vous êtes dans le bureau de la psyEN.

Orientation

En terminale générale, les combinaisons de spécialités sont particulièrement genrées : en 2021, 34% des élèves suivant les spécialités mathématiques et physique-chimie étaient des filles et 84% pour la combinaison HLP et SES.

La mixité est rarement atteinte dans l'enseignement professionnel : 90% de filles en sanitaire et social et 16% dans le transport, la manutention et le magasinage.

Dans l'enseignement supérieur, il y a 70 % de femmes en sciences humaines, lettres et langues et 41 % en sciences et STAPS. A noter que peu de filles étudient en classes préparatoires scientifiques (31% des effectifs) et peu de garçons en classes préparatoires littéraires (27%).



Vous avez conscience de cette orientation différenciée et cette question est intégrée dans le Parcours Avenir pour que chaque élève construise une orientation choisie (non limitée par les stéréotypes de genre sur les formations) :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Mixité des métiers

Aujourd'hui seulement **15%** des travailleurs sont dans un métier comportant au moins 40% de femmes ou d'hommes (un pourcentage qui évolue lentement).

La mixité des métiers recouvre des enjeux de trois ordres :

- **Enjeu d'égalité professionnelle** : la non-mixité a pour conséquence l'écart moyen de rémunération entre hommes et femmes ;

- **Enjeu économique** : en limitant les viviers de candidats, la « ségrégation professionnelle » peut faire obstacle à la fluidité du marché du travail ; elle fait ainsi peser le risque d'une sous-utilisation des talents disponibles. Au niveau micro-économique, la mixité améliore la satisfaction au travail en modifiant le climat et les relations entre les salariés.

- **Enjeu de liberté effective dans les choix de vie** : sans mixité, la liberté de choix d'un métier n'est que formelle du fait de la puissance des mécanismes de reproduction qui empêchent filles et garçons de se projeter dans certains métiers perçus comme convenant prioritairement, voire exclusivement, soit aux hommes soit aux femmes.



Vous conduisez des actions spécifiques visant à déconstruire les stéréotypes liés à certains métiers habituellement considérés comme féminins ou masculins :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Vous êtes dans le bureau de la psyEN.

Pour les filles

« [Elles bougent](#) » est une association qui œuvre à renforcer la mixité dans les entreprises des secteurs industriels et technologiques. Elle propose aux établissements scolaires partenaires de mettre en contact les collégiennes et les lycéennes avec des marraines passionnées par ce qu'elles font pour les informer des très nombreuses opportunités professionnelles que leur offrent les diplômes d'ingénieurs et techniciens.

« [Capital filles](#) » s'adresse aux filles de 2de, à celles de 1ère et terminale STI2D, STMG, STL et professionnelle. L'objectif de cette association est de faire découvrir aux filles qu'il existe des secteurs d'activités et des métiers d'avenir, qui vont embaucher dans les prochaines années et qu'ils sont passionnants ; que les filières scientifiques et technologiques ont besoin de talents pas seulement masculins. Elle propose aux établissements des ateliers collectifs et de mettre en contact les élèves avec des marraines qui les suivent pendant toute l'année.



Vous travaillez ou envisagez de travailler avec ces associations :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Vous êtes dans la cour de récréation.

Occupation de l'espace

En 2022, le Centre Hubertine Auclert a publié un [guide sur « Les espaces scolaires du secondaire au prisme du genre »](#)

Cette étude souligne que la cour de récréation, notamment au collège, est un lieu de ségrégation et de domination genrées. Le genre modèle en effet l'appropriation de l'espace de la cour de récréation au collège. Il influe sur les modes d'occupation ainsi que sur les interactions sociales qui en découlent. Au Collège et plus encore au lycée, « tenir » sa place dans la cour est un enjeu de réputation. L'appropriation des espaces dans la cour de récréation au collège et au lycée est donc « *intégrée dans une hiérarchie des places, spatiale et symbolique, avec à son sommet les garçons les plus âgés.* »



Vous avez déjà observé la cour de récréation de votre établissement pour identifier et mesurer les espaces utilisés par les filles et celui par les garçons :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Filles et garçons en EPS

« Dès 1992, Combaz montrait que les notes obtenues par les filles en EPS au baccalauréat étaient plus faibles que celles des garçons. Ce constat est toujours d'actualité. » souligne Sigolène Couchot-Schiex. A cela plusieurs raisons et notamment un décalage entre le *curriculum formel* (les programmes) et le *curriculum réel* (les activités d'enseignement proposées par les enseignants). Ainsi, selon la chercheuse, « les activités réellement exercées ne permettraient guère aux filles de réussir, notamment parce que les modalités privilégiées se réfèrent massivement au modèle sportif ». Et lorsque des activités « féminines » sont proposées (comme la danse) ? L'enseignant a tendance à différencier son langage, ses interventions et même ses critères d'évaluation, supposant les filles « naturellement » féminines donc à l'aise avec les aspects expressifs de leur corps et avec l'imaginaire et la créativité. Leurs performances sont ainsi sous-valorisées par rapport à celles des garçons.



L'équipe d'EPS a conduit une réflexion sur sa représentation de la mixité :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

40



Vous êtes au gymnase.

Association sportive

« Dès la fin du collège, les filles sont, au contraire des garçons, nombreuses à abandonner le sport. C'est dans les milieux populaires que l'écart est le plus marqué - jusqu'à 30 points. Souvent expliquée de manière hâtive par un déficit de motivation des filles, cette différence est en fait issue des perceptions collectives, en particulier médiatiques, peu encourageantes pour les filles. On parle en effet de "sport" en général (en fait, masculin) et de "sport féminin" (à la marge et dévalorisé). » souligne Marie-Cécile Navas chercheuse associée à l'IRIS.



L'association sportive dispose de statistiques permettant de mesurer l'investissement des filles et celui des garçons. Elle conduit des actions spécifiques pour soutenir la pratique sportive des filles et diversifier celle de toutes et tous :

**VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**



Vous êtes en salle d'histoire.

Des enseignants engagés

Dans l'ouvrage « A l'école des stéréotypes », Murielle Salle et Fanny Gallot rappellent que les missions de l'enseignant d'histoire conjuguent « *la formation civique et l'éducation intellectuelle et critique des élèves.* » Cela revient à former des individus responsables, libres de faire des choix et de les assumer.

Le cours d'histoire constitue donc un espace essentiel pour « *souligner le caractère construit et pluriel des catégories « homme » et « femme »* » afin que les élèves se voient « *offrir la possibilité d'exercer leur esprit critique* ».



L'équipe d'histoire est pleinement engagée dans l'éducation à l'égalité filles garçons :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



Communiquer sans stéréotypes de genre

En 2016, le Haut Conseil à l'Égalité entre les Hommes et les Femmes a publié [un guide et dix recommandations pour une communication publique sans stéréotype de sexe](#). Parmi celles-ci

- Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions
- User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes
- Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération
- Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes
- Parler «des femmes» plutôt que de «la femme », de la « journée internationale des droits des femmes » plutôt que de la « journée de la femme »



Dans sa communication interne comme externe, votre établissement met en pratique ces recommandations :

VOTRE ÉTABLISSEMENT AVANCE
SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS